



# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

## Procès-verbal de la réunion du Lundi 19 novembre 2018

### Étaient présents :

Mme BURRUS	Représentante des familles
Mr DUMAS	Représentant du CA
Mr DONNOT	Représentant du personnel
Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mme HISLEN	Représentante des familles
Mme LIOCOURT	Représentante des familles
Mr MARON	Représentant des résidents

### Assistaient :

Mme BACK	Directeur
Mme DURAND	IDEC
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme SAUNY	Animatrice
Mme XARDEL	Représentant le personnel SSIAD
Mme BUCHER	Représentante des usagers du SSIAD
Mme DUBOST	Résidente invitée
Mr GALLOU	Résident invité
Mme GIRAUD	Résidente invitée
Mr GLASENER	Résident invité
Mr RIGAUD	Résident invité
Mr SCHOUMACHER	Résident invité
Mme CAILLAVET	Représentante des familles invitée

### Étaient absent ou excusés :

Mme le Dr FERRY-BERT	Médecin coordonnateur
Mme MONNET	Représentante des familles
Mr MICHAUX	Représentant des résidents
Mme BONGARD	Résidente invitée

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 15h10.

En préambule, à la demande de Mr SCHOUMACHER, elle lit une lettre qu'il a écrite pour remercier le personnel et les résidents qui l'ont soutenu et accompagné lors du décès de son épouse.

Mme CAVAILLET, sœur d'un résident de La Rochelle, et les résidents participant au projet Citoyennage ont été invités par Mme la Présidente.

Mme BACK présente les nouveaux membres du CVS. Mr DONNOT, représentant du personnel, remplace Mme HUMBERT qui a quitté l'établissement et Mme DURAND, IDE coordinatrice ayant pris ses fonctions fin octobre,

Suite à l'appel lancé lors de la dernière séance, 2 personnes représentent le SSIAD au sein du CVS : Mme XARDEL représente les personnels et Mme BUCHER représente les usagers (patients et familles).

Un tour de table de présentation est fait.

## **I/ Approbation du PV du 02 juillet 2018**

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

## **II/ Situation des travaux à « La Rochelle »**

Mme BACK fait part de l'incident qui s'est produit le 26 octobre 2018 lors de l'intervention d'une entreprise de gros œuvre. Le mur de la maison mitoyenne au terrain s'est effondré. Les habitants de la maison ont été relogés.

Une bataille juridique est actuellement lancée entre différents experts.

L'avancement des travaux n'est pas, pour l'instant, affecté par cet événement, sauf si la cour ne pouvait plus être utilisée.

La livraison du bâtiment est prévue au printemps 2019, puis les travaux de la seconde tranche pourront débuter pour une livraison générale fin 2019.

Mme DUBOST demande si le nouvel établissement comportera plus de chambres ; Mme BACK confirme qu'il y aura plus de chambres puisque les chambres doubles seront remplacées par des chambres individuelles. 2 chambres doubles communicantes sont néanmoins prévues et permettront d'accueillir des couples par exemple.

Mme HISLEN demande des précisions sur la superficie des chambres : elles feront 20/21 m<sup>2</sup>.

Mr SCHOUMACHER demande s'il lui sera possible de conserver un logement dans le même secteur de façon à rester à proximité de ses amis : sa demande sera transmise au Dr FERRY en charge de la réorganisation des nouvelles unités.

Mme CAILLAVET demande si les tarifs vont évoluer : les tarifs sont révisés chaque année, fixés par le Président du Conseil Départemental ; les nouveaux tarifs seront arrêtés au printemps 2019.

Mme HISLEN demande si l'établissement sera agréé APL car aujourd'hui cette allocation lui a été refusée au motif que l'établissement ne dispose pas de l'agrément. D'autres résidents perçoivent l'APL, il est donc conseillé aux résidents/familles de s'adresser directement à la CAF.

Mme LIOCOURT interpelle le représentant de la commune. Du fait de l'interdiction d'accéder à La Rochelle par la route, les visiteurs se stationnent sur le parking en dessous de l'église et accèdent à la maison de retraite par le chemin piéton qui longe l'église ; cet accès n'est pas signalé (pas de panneau) et il n'est pas éclairé ce qui présente un risque. Mr DUMAS se renseigne auprès de Mr le Maire.

Il est également signalé que les affiches qui indiquent l'accès à La Rochelle sont trop petites, non visibles et abimées. Mme BACK va voir pour en faire faire de nouvelles.

La propreté du chantier est également évoquée : Mme BACK fait régulièrement des rappels à l'ordre aux entreprises.

Le CVS prend acte.

### **III/ Retour sur la participation de l'établissement au réseau d'échanges entre membres du CVS déployé par le CDCA<sup>1</sup>**

Mme GARBANI rappelle la démarche engagée par le CDCA pour « valoriser le rôle des CVS comme espace de dialogue entre toutes les parties prenantes d'un EHPAD pour la prévention collective et la bienveillance ».

Mme JACQUEL a représenté la direction à la réunion organisée le 11 septembre dernier, Mme GARBANI a assisté à la rencontre du 20 septembre destinée aux représentants des CVS/familles/aidants (15 EHPAD étaient représentés), les personnels n'ont pas pu être représentés à la réunion du 06 novembre 2018.

Mme GARBANI explique que ces rencontres ont été organisées dans la convivialité et les relations étaient cordiales.

Elles étaient organisées selon le même principe : un échange sous forme d'atelier/table ronde autour des 3 thématiques suivantes :

- Comment susciter des vocations et maintenir la motivation des membres usagers du CVS ?
- Comment améliorer l'animation des CVS ?
- Comment passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général ?

Au regard des expériences déployées dans les différents établissements, et selon les différents points de vues (direction - CVS/usagers) les échanges ont permis de proposer des pistes réflexions comme par exemple :

- adresser le compte rendu du CVS à l'ensemble des familles / résidents
- faire vivre le CVS autrement et lui donner une existence en dehors des 3 réunions annuelles
- associer d'avantage les résidents à la définition de l'ordre du jour de la séance
- mobiliser les résidents en tant qu'acteurs du CVS, information des nouveaux résidents

Le guide « Conseil de la Vie Sociale » élaboré par le CDCA est remis à chacun des participants. Il pourra servir de support d'information / d'explication sur le rôle et les missions du CVS pour les nouveaux résidents accueillis et leur famille.

Le CVS prend acte et devra se pencher sur des propositions qui permettraient d'associer davantage les résidents à la vie du CVS et lui donner un véritable rôle.

Cette réflexion pourrait être portée par les résidents de Citoyennage.

## **EHPAD**

### **IV/ Prestations hôtelières**

#### **1- Restauration**

Une nouvelle enquête de satisfaction va être réalisée au cours de la semaine.

Elle est proposée par ELIOR et s'adresse aux résidents en mesure d'exprimer leur ressenti sur les repas et le temps du repas.

Les représentants des familles relatent des faits (concernant La Rochelle) : le pâté en croute servi froid, l'absence de petite cuillère pour manger les kiwis, la salade servie non assaisonnée, les paniers de condiments non complétés pour le diner (pas de sauce en sachet), une seule cuillère de lentilles et des tout petits morceaux de viande, la répétition des menus du soir (quiche, tarte, œufs), le manque de chaleur humaine dans le restaurant et le service impersonnel ...

<sup>1</sup> Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Mr RIGAUD précise qu'il présente des difficultés manuelles et le personnel ne l'aide pas à couper sa viande, bien souvent ce sont d'autres résidents qui lui viennent en aide.

Mme BACK explique qu'un essai avait été initié avec un personnel aide-soignant mis à disposition en salle de restaurant pour aider au repas. Du fait des difficultés de recrutement que l'établissement a connues, cette aide n'a pas pu être maintenue mais cela va être remis en place.

Mr SCHOUMACHER tient à signaler que « *certaines clients ne respectent pas les agents qui travaillent* ». À La Rochelle, elles ne sont que 2 agents en salle pour le service des repas.

## **2- Linge**

Mme BACK informe les membres que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la prestation traitement du linge des résidents et du linge de toilette est sous-traitée à un prestataire. Les familles en ont été informées par courrier.

Pour améliorer la traçabilité et le suivi des articles textiles, le trousseau de chaque résident va être identifié à l'aide de puces électroniques.

Le puçage va débuter à compter du 26 novembre et pendant plus d'un mois : 7 trousseaux seront marqués par jour.

Des sacs filets seront mis à disposition dans chaque chambre afin d'y déposer les articles non pucés. Mme BACK précise que les articles qui ne seront pas pucés, ne pourront pas être entretenus par l'établissement. Les vêtements entretenus par les familles devront toujours être identifiés avec des étiquettes au nom des résidents.

Le contrat de séjour sera modifié en conséquence.

Mme DUBOST regrette l'état dans lequel ses robes lui sont rendues, très froissées : il est rappelé que la prestation linge ne comprend pas le repassage du linge. Mme BACK explique que les vêtements sont traités de manière industrielle. Il est possible aux résidents de repasser eux-mêmes leurs vêtements.

Mr SCHOUMACHER espère que la prestation va s'améliorer avec le nouveau prestataire.

## **V/ Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire**

Mme BACK rappelle que l'établissement s'est engagé auprès du Conseil Départemental dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une première réunion avec l'organisme qui va nous accompagner dans cette démarche a eu lieu le 15 octobre 2018.

Cette démarche sera basée sur une analyse quantitative des déchets alimentaires produits par le biais d'une campagne de pesée qui sera organisée en février 2019.

À l'issue, des actions seront proposées / mises en œuvre au cours de l'année et une nouvelle pesée de déchets sera réalisée en 2020 pour évaluer l'impact des actions sur la réduction du gaspillage alimentaire.

La méthodologie demande à ce que des résidents et des familles soient associés à cette démarche. Il est donc fait appel à candidature au sein des membres du CVS.

Mme GARBANI se porte volontaire. Un/des représentant(s) des résidents reste à définir.

## **VI/ Animation et vie sociale**

### **1- Séjour vacances en Ardèche**

Mme SAUNY explique que ces vacances sont organisées par le CCAS de Frouard. 4 places avaient été attribuées pour l'établissement mais seulement 2 résidents ont pu partir. Les résidents ont apprécié le séjour.

Mme BACK précise qu'elle ne sait pas si ce séjour sera reconduit l'année prochaine au vu des avantages limités pour l'établissement.

Mme SANY explique que l'UNAT propose des séjours plus courts (grand week-end) qui répondraient d'avantage aux demandes et besoins de nos résidents.

### **2- « Citoyennage »**

Mme SAUNY rappelle le principe de citoyennage : donner la parole aux résidents afin qu'ils continuent d'exercer leurs droits de citoyen, et partagent leurs expériences avec d'autres résidents et professionnels d'EHPAD.

Un film de présentation a été tourné en collaboration avec les participants des EHPAD de Château Salin, St Quirin, Abreschviller, Vic Sur Seille, Fontoy et Faulx. Mme BACK propose qu'il soit visionné lors du prochain CVS ; en attendant, il sera mis en ligne sur le site internet.

Mr GALLOU et Mr GLASENER, participant au groupe citoyennage depuis sa création, ont rencontré le président du Conseil Départemental et des élus et ont présenté la démarche à l'occasion d'une rencontre organisée le 2 octobre 2018 à la Maison de Retraite « St François d'Assise » de Pont à Mousson.

Pour la deuxième année consécutive, les résidents ont participé au colloque organisé à Langatte le 17 octobre 2018.

Les résidents ont exposé la synthèse de leurs réflexions et les travaux effectués au cours de l'année. Un moment très fort du colloque a été le bel hommage rendu par un résident de Château Salin au personnel aide-soignant sur la chanson « *Comme d'habitude* ».

Les échanges et débats se sont poursuivis par un temps festif (bowling ...) et les résidents ont passé la nuit sur place dans un chalet.

L'article paru dans la presse (Républicain Lorrain) est remis sur table.

Mme SAUNY explique que l'établissement s'engage pour une 3<sup>ème</sup> année dans ce projet. Il reviendra à chaque groupe de chaque EHPAD de faire des propositions de thèmes de réflexion. La décision finale sera collégiale et aura lieu début 2019.

Mme SAUNY aimerait associer d'autres résidents à ce projet.

Mme DUBOST aimerait que la direction soit plus présente.

### **3- Animations**

Mme CAILLAVET s'interroge sur les prestations d'animation proposées aux autres résidents pendant les temps citoyennage.

Mme BACK rappelle que l'établissement dispose de 2 agents à temps plein et d'un agent à ½ temps pour assurer l'animation alors qu'il ne dispose que de 2 postes.

Les animations proposées aux « Quatre Saisons » sont moins variées et associent moins de participants, elles sont adaptées à la population accueillie et à la perte d'autonomie des résidents hébergés. En effet, les résidents des Quatre Saisons sont beaucoup plus demandeurs d'animations individuelles plutôt qu'en groupe.

Mme BACK explique qu'un travail va être engagé sur la constitution de groupes plus homogènes en lien avec les projets d'accompagnement personnalisés des résidents.

Mme BURRUS demande, au nom des aides-soignants, s'il ne serait pas possible de disposer dans les étages de jeux de société.

Mme BACK explique que ce point a été évoqué avec l'IDE coordinatrice et le médecin coordonnateur et qu'il a été acté d'acheter des jeux. Ils pourront être utilisés par les professionnels d'animation ou non pour la mise en place d'« animation flash ».

Les résidents demandent à qui s'adresser puisque Mr MINA et Mme ZANETTI ont quitté l'établissement.

Mme BACK répond que Mme DURAND est la nouvelle infirmière coordinatrice et qu'une cadre de santé arrive la semaine prochaine en remplacement de Mme ZANETTI.

Le CVS prend acte.

## SSIAD

Mme XARDEL présente rapidement le service et son fonctionnement : 7 AS interviennent auprès de 31 patients répartis sur un secteur géographique de 36 communes.

4 tournées sont organisées le matin de 7H00 à 12H00 et 1 le soir de 17H00 à 19H00.

Les soins consistent principalement en une aide aux soins de nursing, lever, toilette, habillage...

Les familles à domicile se trouvent souvent désemparées face à la situation de leur proche et face au manque crucial d'information sur les solutions et la palette de services à leur disposition. RESAVAL (réseau de santé du Val de lorraine) est une structure qui est en mesure d'informer et orienter les familles.

Mr SCHOUMACHER explique que dans son cas c'est auprès de la sécurité sociale qu'il avait trouvé les informations utiles lorsqu'il était encore à domicile.

Mme BACK rappelle que l'établissement propose de l'hébergement temporaire qui peut soulager et constituer pour les aidants à domicile une solution de répit.

### **VII/ Bilan de l'enquête de satisfaction**

Les résultats de l'enquête sont commentés. Ils sont très satisfaisants et les prestations du SSIAD sont appréciées de tous les patients et leur famille.

Le CVS prend acte.

### **IX/ Informations du Directeur**

#### **Conceptys**

L'établissement a renouvelé cette année sa coopération avec la société Conceptys, organisation de prothésistes dentaires spécialisée dans l'entretien, l'hygiène et la traçabilité des prothèses dentaires ; elle est intervenue la nuit du 6 novembre 2018.

Lors de l'intervention une remise en état d'hygiène des prothèses dentaires et un diagnostic sont effectués. Un rapport est fourni à l'établissement de manière à ce que les prothèses dangereuses puissent être signalées rapidement aux familles.

#### **Recrutement de personnel**

L'établissement doit faire face depuis plusieurs mois à des difficultés de recrutement et notamment de personnel aide-soignant. L'établissement ne reçoit pas de candidature et doit avoir

recours à l'intérim ou embaucher ou positionner des agents de service hospitalier sur des postes aides-soignants.

Mme HISLEN regrette avoir constaté que les personnels intérimaires ne se présentaient pas aux résidents et notamment les professionnels de nuit.

## **X/ Questions diverses**

### **Éclairage du petit salon au-dessus de la passerelle**

Les familles signalent que cet endroit n'est plus éclairé. Il convient de le signaler aux professionnels de la Rochelle qui rédigeront une demande d'intervention du service technique. Mme DURAND en prend note.

### **Mobiliers extérieurs**

Les familles signalent à nouveau le manque d'entretien du mobilier extérieur (tables).

### **Décoration des circulations**

Cela fait plusieurs années maintenant que les circulations sont décorées en fin d'année avec des étoiles. Est-ce qu'il ne serait pas possible d'envisager une autre décoration ?

### **Porte accès extérieur depuis le salon TV du RDC à La Rochelle**

Comme déjà signalé lors de la réunion du mois de mars, la porte d'accès sur la terrasse depuis la salle TV ne permet plus de rentrer dans l'établissement lorsqu'elle est refermée. Les familles et résidents doivent faire tout le tour pour rentrer.

Ce point sera évoqué au service technique pour savoir si une solution autre de fermeture de cette porte est possible.

### **Coupe de monde de foot**

Mme LIOCOURT a fortement apprécié le moment convivial organisée pour la finale de la coupe du monde et souligne l'investissement de Mme FECK, animatrice, qui a assuré, sur son temps personnel, l'apéritif avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance.

Mme BACK et Mme GARBANI souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des participants.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme GARBANI lève la séance à 17H10.

La Présidente du CVS,  
Marie Claude GARBANI

**SIGNÉ**



# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

## Procès-verbal de la réunion du Lundi 19 novembre 2018

### Étaient présents :

Mme BURRUS	Représentante des familles
Mr DUMAS	Représentant du CA
Mr DONNOT	Représentant du personnel
Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mme HISLEN	Représentante des familles
Mme LIOCOURT	Représentante des familles
Mr MARON	Représentant des résidents

### Assistaient :

Mme BACK	Directeur
Mme DURAND	IDEC
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme SAUNY	Animatrice
Mme XARDEL	Représentant le personnel SSIAD
Mme BUCHER	Représentante des usagers du SSIAD
Mme DUBOST	Résidente invitée
Mr GALLOU	Résident invité
Mme GIRAUD	Résidente invitée
Mr GLASENER	Résident invité
Mr RIGAUD	Résident invité
Mr SCHOUMACHER	Résident invité
Mme CAILLAVET	Représentante des familles invitée

### Étaient absent ou excusés :

Mme le Dr FERRY-BERT	Médecin coordonnateur
Mme MONNET	Représentante des familles
Mr MICHAUX	Représentant des résidents
Mme BONGARD	Résidente invitée

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 15h10.

En préambule, à la demande de Mr SCHOUMACHER, elle lit une lettre qu'il a écrite pour remercier le personnel et les résidents qui l'ont soutenu et accompagné lors du décès de son épouse.

Mme CAVAILLET, sœur d'un résident de La Rochelle, et les résidents participant au projet Citoyennage ont été invités par Mme la Présidente.

Mme BACK présente les nouveaux membres du CVS. Mr DONNOT, représentant du personnel, remplace Mme HUMBERT qui a quitté l'établissement et Mme DURAND, IDE coordinatrice ayant pris ses fonctions fin octobre,

Suite à l'appel lancé lors de la dernière séance, 2 personnes représentent le SSIAD au sein du CVS : Mme XARDEL représente les personnels et Mme BUCHER représente les usagers (patients et familles).

Un tour de table de présentation est fait.

## **I/ Approbation du PV du 02 juillet 2018**

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

## **II/ Situation des travaux à « La Rochelle »**

Mme BACK fait part de l'incident qui s'est produit le 26 octobre 2018 lors de l'intervention d'une entreprise de gros œuvre. Le mur de la maison mitoyenne au terrain s'est effondré. Les habitants de la maison ont été relogés.

Une bataille juridique est actuellement lancée entre différents experts.

L'avancement des travaux n'est pas, pour l'instant, affecté par cet événement, sauf si la cour ne pouvait plus être utilisée.

La livraison du bâtiment est prévue au printemps 2019, puis les travaux de la seconde tranche pourront débuter pour une livraison générale fin 2019.

Mme DUBOST demande si le nouvel établissement comportera plus de chambres ; Mme BACK confirme qu'il y aura plus de chambres puisque les chambres doubles seront remplacées par des chambres individuelles. 2 chambres doubles communicantes sont néanmoins prévues et permettront d'accueillir des couples par exemple.

Mme HISLEN demande des précisions sur la superficie des chambres : elles feront 20/21 m<sup>2</sup>.

Mr SCHOUMACHER demande s'il lui sera possible de conserver un logement dans le même secteur de façon à rester à proximité de ses amis : sa demande sera transmise au Dr FERRY en charge de la réorganisation des nouvelles unités.

Mme CAILLAVET demande si les tarifs vont évoluer : les tarifs sont révisés chaque année, fixés par le Président du Conseil Départemental ; les nouveaux tarifs seront arrêtés au printemps 2019.

Mme HISLEN demande si l'établissement sera agréé APL car aujourd'hui cette allocation lui a été refusée au motif que l'établissement ne dispose pas de l'agrément. D'autres résidents perçoivent l'APL, il est donc conseillé aux résidents/familles de s'adresser directement à la CAF.

Mme LIOCOURT interpelle le représentant de la commune. Du fait de l'interdiction d'accéder à La Rochelle par la route, les visiteurs se stationnent sur le parking en dessous de l'église et accèdent à la maison de retraite par le chemin piéton qui longe l'église ; cet accès n'est pas signalé (pas de panneau) et il n'est pas éclairé ce qui présente un risque. Mr DUMAS se renseigne auprès de Mr le Maire.

Il est également signalé que les affiches qui indiquent l'accès à La Rochelle sont trop petites, non visibles et abimées. Mme BACK va voir pour en faire faire de nouvelles.

La propreté du chantier est également évoquée : Mme BACK fait régulièrement des rappels à l'ordre aux entreprises.

Le CVS prend acte.

### **III/ Retour sur la participation de l'établissement au réseau d'échanges entre membres du CVS déployé par le CDCA<sup>1</sup>**

Mme GARBANI rappelle la démarche engagée par le CDCA pour « valoriser le rôle des CVS comme espace de dialogue entre toutes les parties prenantes d'un EHPAD pour la prévention collective et la bienveillance ».

Mme JACQUEL a représenté la direction à la réunion organisée le 11 septembre dernier, Mme GARBANI a assisté à la rencontre du 20 septembre destinée aux représentants des CVS/familles/aidants (15 EHPAD étaient représentés), les personnels n'ont pas pu être représentés à la réunion du 06 novembre 2018.

Mme GARBANI explique que ces rencontres ont été organisées dans la convivialité et les relations étaient cordiales.

Elles étaient organisées selon le même principe : un échange sous forme d'atelier/table ronde autour des 3 thématiques suivantes :

- Comment susciter des vocations et maintenir la motivation des membres usagers du CVS ?
- Comment améliorer l'animation des CVS ?
- Comment passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général ?

Au regard des expériences déployées dans les différents établissements, et selon les différents points de vues (direction - CVS/usagers) les échanges ont permis de proposer des pistes réflexions comme par exemple :

- adresser le compte rendu du CVS à l'ensemble des familles / résidents
- faire vivre le CVS autrement et lui donner une existence en dehors des 3 réunions annuelles
- associer d'avantage les résidents à la définition de l'ordre du jour de la séance
- mobiliser les résidents en tant qu'acteurs du CVS, information des nouveaux résidents

Le guide « Conseil de la Vie Sociale » élaboré par le CDCA est remis à chacun des participants. Il pourra servir de support d'information / d'explication sur le rôle et les missions du CVS pour les nouveaux résidents accueillis et leur famille.

Le CVS prend acte et devra se pencher sur des propositions qui permettraient d'associer davantage les résidents à la vie du CVS et lui donner un véritable rôle.

Cette réflexion pourrait être portée par les résidents de Citoyennage.

## **EHPAD**

### **IV/ Prestations hôtelières**

#### **1- Restauration**

Une nouvelle enquête de satisfaction va être réalisée au cours de la semaine.

Elle est proposée par ELIOR et s'adresse aux résidents en mesure d'exprimer leur ressenti sur les repas et le temps du repas.

Les représentants des familles relatent des faits (concernant La Rochelle) : le pâté en croûte servi froid, l'absence de petite cuillère pour manger les kiwis, la salade servie non assaisonnée, les paniers de condiments non complétés pour le dîner (pas de sauce en sachet), une seule cuillère de lentilles et des tout petits morceaux de viande, la répétition des menus du soir (quiche, tarte, œufs), le manque de chaleur humaine dans le restaurant et le service impersonnel ...

<sup>1</sup> Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Mr RIGAUD précise qu'il présente des difficultés manuelles et le personnel ne l'aide pas à couper sa viande, bien souvent ce sont d'autres résidents qui lui viennent en aide.

Mme BACK explique qu'un essai avait été initié avec un personnel aide-soignant mis à disposition en salle de restaurant pour aider au repas. Du fait des difficultés de recrutement que l'établissement a connues, cette aide n'a pas pu être maintenue mais cela va être remis en place.

Mr SCHOUMACHER tient à signaler que « *certaines clients ne respectent pas les agents qui travaillent* ». À La Rochelle, elles ne sont que 2 agents en salle pour le service des repas.

## **2- Linge**

Mme BACK informe les membres que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la prestation traitement du linge des résidents et du linge de toilette est sous-traitée à un prestataire. Les familles en ont été informées par courrier.

Pour améliorer la traçabilité et le suivi des articles textiles, le trousseau de chaque résident va être identifié à l'aide de puces électroniques.

Le puçage va débuter à compter du 26 novembre et pendant plus d'un mois : 7 trousseaux seront marqués par jour.

Des sacs filets seront mis à disposition dans chaque chambre afin d'y déposer les articles non pucés. Mme BACK précise que les articles qui ne seront pas pucés, ne pourront pas être entretenus par l'établissement. Les vêtements entretenus par les familles devront toujours être identifiés avec des étiquettes au nom des résidents.

Le contrat de séjour sera modifié en conséquence.

Mme DUBOST regrette l'état dans lequel ses robes lui sont rendues, très froissées : il est rappelé que la prestation linge ne comprend pas le repassage du linge. Mme BACK explique que les vêtements sont traités de manière industrielle. Il est possible aux résidents de repasser eux-mêmes leurs vêtements.

Mr SCHOUMACHER espère que la prestation va s'améliorer avec le nouveau prestataire.

## **V/ Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire**

Mme BACK rappelle que l'établissement s'est engagé auprès du Conseil Départemental dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une première réunion avec l'organisme qui va nous accompagner dans cette démarche a eu lieu le 15 octobre 2018.

Cette démarche sera basée sur une analyse quantitative des déchets alimentaires produits par le biais d'une campagne de pesée qui sera organisée en février 2019.

À l'issue, des actions seront proposées / mises en œuvre au cours de l'année et une nouvelle pesée de déchets sera réalisée en 2020 pour évaluer l'impact des actions sur la réduction du gaspillage alimentaire.

La méthodologie demande à ce que des résidents et des familles soient associés à cette démarche. Il est donc fait appel à candidature au sein des membres du CVS.

Mme GARBANI se porte volontaire. Un/des représentant(s) des résidents reste à définir.

## **VI/ Animation et vie sociale**

### **1- Séjour vacances en Ardèche**

Mme SAUNY explique que ces vacances sont organisées par le CCAS de Frouard. 4 places avaient été attribuées pour l'établissement mais seulement 2 résidents ont pu partir. Les résidents ont apprécié le séjour.

Mme BACK précise qu'elle ne sait pas si ce séjour sera reconduit l'année prochaine au vu des avantages limités pour l'établissement.

Mme SANY explique que l'UNAT propose des séjours plus courts (grand week-end) qui répondraient d'avantage aux demandes et besoins de nos résidents.

### **2- « Citoyennage »**

Mme SAUNY rappelle le principe de citoyennage : donner la parole aux résidents afin qu'ils continuent d'exercer leurs droits de citoyen, et partagent leurs expériences avec d'autres résidents et professionnels d'EHPAD.

Un film de présentation a été tourné en collaboration avec les participants des EHPAD de Château Salin, St Quirin, Abreschviller, Vic Sur Seille, Fontoy et Faulx. Mme BACK propose qu'il soit visionné lors du prochain CVS ; en attendant, il sera mis en ligne sur le site internet.

Mr GALLOU et Mr GLASENER, participant au groupe citoyennage depuis sa création, ont rencontré le président du Conseil Départemental et des élus et ont présenté la démarche à l'occasion d'une rencontre organisée le 2 octobre 2018 à la Maison de Retraite « St François d'Assise » de Pont à Mousson.

Pour la deuxième année consécutive, les résidents ont participé au colloque organisé à Langatte le 17 octobre 2018.

Les résidents ont exposé la synthèse de leurs réflexions et les travaux effectués au cours de l'année. Un moment très fort du colloque a été le bel hommage rendu par un résident de Château Salin au personnel aide-soignant sur la chanson « *Comme d'habitude* ».

Les échanges et débats se sont poursuivis par un temps festif (bowling ...) et les résidents ont passé la nuit sur place dans un chalet.

L'article paru dans la presse (Républicain Lorrain) est remis sur table.

Mme SAUNY explique que l'établissement s'engage pour une 3<sup>ème</sup> année dans ce projet. Il reviendra à chaque groupe de chaque EHPAD de faire des propositions de thèmes de réflexion. La décision finale sera collégiale et aura lieu début 2019.

Mme SAUNY aimerait associer d'autres résidents à ce projet.

Mme DUBOST aimerait que la direction soit plus présente.

### **3- Animations**

Mme CAILLAVET s'interroge sur les prestations d'animation proposées aux autres résidents pendant les temps citoyennage.

Mme BACK rappelle que l'établissement dispose de 2 agents à temps plein et d'un agent à ½ temps pour assurer l'animation alors qu'il ne dispose que de 2 postes.

Les animations proposées aux « Quatre Saisons » sont moins variées et associent moins de participants, elles sont adaptées à la population accueillie et à la perte d'autonomie des résidents hébergés. En effet, les résidents des Quatre Saisons sont beaucoup plus demandeurs d'animations individuelles plutôt qu'en groupe.

Mme BACK explique qu'un travail va être engagé sur la constitution de groupes plus homogènes en lien avec les projets d'accompagnement personnalisés des résidents.

Mme BURRUS demande, au nom des aides-soignants, s'il ne serait pas possible de disposer dans les étages de jeux de société.

Mme BACK explique que ce point a été évoqué avec l'IDE coordinatrice et le médecin coordonnateur et qu'il a été acté d'acheter des jeux. Ils pourront être utilisés par les professionnels d'animation ou non pour la mise en place d'« animation flash ».

Les résidents demandent à qui s'adresser puisque Mr MINA et Mme ZANETTI ont quitté l'établissement.

Mme BACK répond que Mme DURAND est la nouvelle infirmière coordinatrice et qu'une cadre de santé arrive la semaine prochaine en remplacement de Mme ZANETTI.

Le CVS prend acte.

## SSIAD

Mme XARDEL présente rapidement le service et son fonctionnement : 7 AS interviennent auprès de 31 patients répartis sur un secteur géographique de 36 communes.

4 tournées sont organisées le matin de 7H00 à 12H00 et 1 le soir de 17H00 à 19H00.

Les soins consistent principalement en une aide aux soins de nursing, lever, toilette, habillage...

Les familles à domicile se trouvent souvent désemparées face à la situation de leur proche et face au manque crucial d'information sur les solutions et la palette de services à leur disposition. RESAVAL (réseau de santé du Val de lorraine) est une structure qui est en mesure d'informer et orienter les familles.

Mr SCHOUMACHER explique que dans son cas c'est auprès de la sécurité sociale qu'il avait trouvé les informations utiles lorsqu'il était encore à domicile.

Mme BACK rappelle que l'établissement propose de l'hébergement temporaire qui peut soulager et constituer pour les aidants à domicile une solution de répit.

### **VII/ Bilan de l'enquête de satisfaction**

Les résultats de l'enquête sont commentés. Ils sont très satisfaisants et les prestations du SSIAD sont appréciées de tous les patients et leur famille.

Le CVS prend acte.

### **IX/ Informations du Directeur**

#### **Conceptys**

L'établissement a renouvelé cette année sa coopération avec la société Conceptys, organisation de prothésistes dentaires spécialisée dans l'entretien, l'hygiène et la traçabilité des prothèses dentaires ; elle est intervenue la nuit du 6 novembre 2018.

Lors de l'intervention une remise en état d'hygiène des prothèses dentaires et un diagnostic sont effectués. Un rapport est fourni à l'établissement de manière à ce que les prothèses dangereuses puissent être signalées rapidement aux familles.

#### **Recrutement de personnel**

L'établissement doit faire face depuis plusieurs mois à des difficultés de recrutement et notamment de personnel aide-soignant. L'établissement ne reçoit pas de candidature et doit avoir

recours à l'intérim ou embaucher ou positionner des agents de service hospitalier sur des postes aides-soignants.

Mme HISLEN regrette avoir constaté que les personnels intérimaires ne se présentaient pas aux résidents et notamment les professionnels de nuit.

## **X/ Questions diverses**

### **Éclairage du petit salon au-dessus de la passerelle**

Les familles signalent que cet endroit n'est plus éclairé. Il convient de le signaler aux professionnels de la Rochelle qui rédigeront une demande d'intervention du service technique. Mme DURAND en prend note.

### **Mobiliers extérieurs**

Les familles signalent à nouveau le manque d'entretien du mobilier extérieur (tables).

### **Décoration des circulations**

Cela fait plusieurs années maintenant que les circulations sont décorées en fin d'année avec des étoiles. Est-ce qu'il ne serait pas possible d'envisager une autre décoration ?

### **Porte accès extérieur depuis le salon TV du RDC à La Rochelle**

Comme déjà signalé lors de la réunion du mois de mars, la porte d'accès sur la terrasse depuis la salle TV ne permet plus de rentrer dans l'établissement lorsqu'elle est refermée. Les familles et résidents doivent faire tout le tour pour rentrer.

Ce point sera évoqué au service technique pour savoir si une solution autre de fermeture de cette porte est possible.

### **Coupe de monde de foot**

Mme LIOCOURT a fortement apprécié le moment convivial organisée pour la finale de la coupe du monde et souligne l'investissement de Mme FECK, animatrice, qui a assuré, sur son temps personnel, l'apéritif avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance.

Mme BACK et Mme GARBANI souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des participants.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme GARBANI lève la séance à 17H10.

La Présidente du CVS,  
Marie Claude GARBANI

**SIGNÉ**